

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège



Le Ban



Bulletin
d'information
Mars 2015



Diffusion restreinte

Sommaire

(R)appel de cotisation	3-4
Le Petit Mot du Président	5-6
In Memoriam	7
Un vieux rêve qui devient réalité	8-15
Agendas des prochaines activités du CRMRLg	16
Samedi 14 mars : Assemblée générale URNOR	17
Vendredi 27 mars : A la découverte de Dju d'la Mouse	18-21
Vendredi 29 mai : Tir des Dames	22-29
Vendredi 19 juin : Cocktail annuel du CRMRLg	30-31

Réservistes attention !

Vous êtes **RESPONSABLES**
de votre carrière et de votre dossier.

L'ASE en est uniquement gestionnaire.

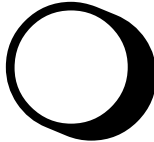
Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires,
rendez-vous aux drinks d'unité, aux fastes, répondez
à leurs demandes.

En bref, **montrez-vous !**

Si le point ci-dessous est **blanc** :
Vous avez cotisé pour 2014. Merci
pour votre confiance.



Si le point ci-dessous est **rouge** :
Vous N'avez PAS encore cotisé pour
2015 ! Merci de réparer cet oubli !



*Pour rester membre du Cercle,
Pour être informé des activités,
Parce que simplement vous êtes...
... Militaire de Réserve*

virez, *dès aujourd'hui*, votre **cotisation 2015** de
16,00 € sur le compte

0 0 0 – 0 3 9 3 6 8 6 – 6 0
IBAN : BE73 0000 3936 8660
BIC : BPOTBEB1

*du Cercle Mil Res Liège
Rue Saint Laurent, 79
4000 LIEGE*

Communication : Cotisation 2015, Nom, Grade et
N° Mat

Nous avons besoin de votre adhésion parce que

... nous souhaitons rester un des Cercles les plus importants de Belgique !

... cette année votre Cercle sera le pilote-organisateur d'une journée de formation continuée pour la nouvelle réserve, et cela au niveau national, c'est une grande fierté que nous voulons partager avec vous !

... lors de la dernière Assemblée Générale de l'URNOR, nous avons acquis quatre places d'administrateur au Conseil d'Administration afin de mieux défendre vos intérêts et participer au fonctionnement de notre association nationale.

... vous êtes des membres « super » informés, tous les trois mois vous recevez votre revue « LE BAN », notre organe de formation et d'information qui représente plus de 140 pages annuelles au service de la réserve ... et en plus la revue nationale « ARES ».

... pour vous, nous organisons chaque année plus d'une vingtaine d'activités au profit des membres et souvent de leur famille ou épouse et autant pour nos membres en activité de service que hors cadre !

... vous n'avez pas perdu le SPIRIT RESERVE et que vous voulez adhérer à un Cercle... qui se porte bien !

Venez nous rencontrer, participer à nos activités ... vous ne le regretterez jamais ! ... Même si vous ne connaissez personne... ce sera le moment d'entrer dans la grande fraternité de la RESERVE



Le Petit Mot du Président

Col (R) Dominique DI DUCA
Président

En cette fin d'hiver, notre BAN se veut résolument tourné vers le futur.

À la lecture de la table des matières, un seul point porte sur le passé : avez-vous oui ou non versé **vosre cotisation** ? Si celle-ci reste assez modique, c'est parce que nous sommes suffisamment nombreux à cotiser pour couvrir nos frais et que ceci est une mutualisation de plus de 80 années maintenant. Si notre sécurité sociale est en péril eut égard aux errements de certains, il serait triste de constater la même situation pour votre Cercle.



Actuellement, plusieurs chantiers sont sur l'ouvrage. D'une part le Ministre consulte-t-il à tout va pour parvenir à essayer de boucler un budget frisant le ridicule alors qu'il lui est demandé de maintenir un certain niveau. D'autre part, dans le même objectif, les associations nationales prolongent **l'étude sur la Réserve 2020-2025** entamée en septembre 2014.

Lors de la journée de « brainstorming », il est apparu que la grande majorité des personnes présentes souhaitait être partie prenante dans une étude en profondeur portant sur l'avenir – ou le non avenir – de la Réserve Militaire Belge. Chaque association a continué à travailler et un premier rapport a vu le jour. Les points suivants restent des chapitres à étoffer : le recrutement, la formation et l'entraînement, la mise en œuvre, le statut et l'employer support.

L'Assemblée Générale de l'URNOR du 14 mars 2051 sera aussi d'un grand intérêt pour la plupart d'entre nous et une invitation est reprise dans ce BAN.

Dans un second temps, un groupe de travail restreint (dont votre serviteur) synthétise les avis donnés. Entre mai et juin s'en suivra une tournée des provinces belges. Chaque groupement de Réservistes sera invité au niveau de sa Province à rassembler, l'espace d'une soirée, toutes les forces vives qu'ils souhaitent rencontrer (militaires candidats – d'active – de réserve – honoraires – en retraite, entreprises, syndicats, mutuelles, administrations,...). Nous serons présents et gageons que la prise de note sera intense. Par la suite, l'été permettra de rédiger la synthèse.

Dans un troisième temps, en octobre, tous les Réservistes, et personnes concernées, seront invités pour une nouvelle « journée de la Réserve ». Celle-ci devrait être organisée par nos collègues « Young Reserve ».

Pour arriver à quoi ? Nul ne le sait, mais les conclusions auront le mérite d'exister et seront transmises à qui de droit.

Ce 19 février, devant près de 300 Réservistes de l'OTAN, **Alexander VERSHBOW**, ambassadeur délégué à l'OTAN nous expliquait la vision actuelle en ce qui nous concerne.

Si nous omettons nous omettrons ses rappels sur les conflits actuels, nous retiendrons que **le Réserviste est demandé, souhaité, nécessaire voire requis. Il est d'une aide précieuse, souple, compétent, expérimenté et courageux, parfois au péril de sa vie.** Le Réserviste comble un fossé, est une passerelle entre les mondes civils et militaires et si les budgets devaient augmenter, il serait un allié au sein de la population.

Dans un environnement de plus en plus fragile, c'est souvent un Réserviste qui stimule les autres à se tenir prêt à l'imprévu.

Il souligna aussi que lors du sommet du Pays de Galles il a été rappelé aux partenaires d'augmenter la défense collective et que le budget Défense devait, suivant les accords signés, se situer à 2% du PIB...

Oh Belgique Oh petit partenaire fiable... Oh donneuse de leçon !!!

Après des années d'insistance auprès de DNR et de l'URNOR, nous arrivons à combler le fossé entre la théorie et la réalité de la **formation continue** de plusieurs Réservistes.

Une journée de formation, continue va être organisée à SPA ce vendredi 24 avril 2015.

D'autre part, une visite à Liège, le désormais traditionnel tir des dames et la cérémonie du « Memorial Day » au cimetière américain de Neuville-en-Condroz vous sont annoncés.

N'hésitez pas non plus à visiter notre site internet, il regorge d'informations et change presque chaque semaine.

Les activités proposées ci-après sont donc variées et apporteront à chacun d'entre vous l'occasion de rencontrer d'autres membres tout aussi motivés.

Que le printemps qui approche vous soit profitable !!

In Memoriam

Ces derniers temps deux amis nous ont quittés.

Le 21 décembre 2014, le dentiste Lieutenant Colonel de Réserve

Jean Cohrs, âgé de 88 ans.

IL a été membre de notre Cercle pendant de nombreuses années mais a été aussi, en son temps, président de l'Association Nationale des Officiers de Réserve du Service Médical (ANORMS).



Le 8 janvier 2015, le Capitaine-Commandant de Réserve (Officier des Troupes de Transmissions)

Bernard Marting,

âgé de 60 ans.

Bernard était un membre actif de la Réserve, non seulement au sein du Cercle mais aussi au sein de l'unité de Réserve de la Province de Liège.

Au début des années '80, étant employé à la « RTT », il avait organisé pour le Cercle une visite des installations de la « Régie » rue de l'Université à Liège. Durant le briefing, il avait mis l'accent sur ce que représentait un point sensible et un point vital téléphonique en cas de conflit ainsi les moyens de contournement en cas de sabotage.

Nous l'avons côtoyé une dernière fois lors des fastes de notre 80^{ème} anniversaire le 22 mars 2014 à Cointe.

Notre Président, le Colonel Dominique Di Duca, le Commandant d'Administration Paul Scimar, le Colonel d'Aviation Roger Fraikin Ir et le Commandant Christian Neuville ont été présents à divers moments des funérailles.

Le Cercle présente aux familles des défunts ses plus sincères condoléances.



Un vieux rêve... qui deviendra réalité le 24 avril 2015

Relation et lay-out : Cdt Hre Serge HENNIQUIAU – Vice-Président

Texte de base et présentation : Cdt (R) Lambert L'HOEST – S3



Quartier Lieutenant Général Baron Jacques de Dixmude

Avenue du 12 Ligne Prince Léopold I à 4900 Spa

où le rêve deviendra réalité



Partant du constat que le réserviste est recruté par la Défense pour ses compétences civiles qui peuvent être mises à profit au sein son unité d'affectation ;

que l'instruction de base reçue est minimale ;

que l'engagement au sein de la Défense pour un réserviste est un choix généreux de double citoyen-neté ;



que les réservistes ne savent pas toujours aisément remplir leur obligation de SEPT jours de rappel indispensables au maintien dans la catégorie des réservistes entraînés ;

que la formation continuée est un besoin vital dans notre société en perpétuel changement ;

que toute activité permettant l'échange de connaissances et d'ex-

périences (entre « anciens » et « nouveaux ») est une grande source d'enrichissement personnel et collectif ;

que, dans un juste retour de la notion de Win/Win, proposer aux jeunes réservistes une journée de formation continuée serait un plus et répondrait partiellement à leurs attentes vis-à-vis de la Défense.

Depuis pas mal de temps l'URNOR et l'URNSOR sont bien conscientes des constats formulés ci-dessus ; les deux associations perçoivent qu'il est nécessaire de rendre la Réserve, par certains côtés, attractive pour les nouveaux arrivants.

De plus, depuis bien longtemps, le Comité du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège ressent de la part de ses membres le besoin de vivre une grande activité pour les nouveaux Réservistes tout en impliquant les Cercles de la « dorsale wallonne » (Namur, Charleroi, Mons, Tournai).

Voilà ... vite brossé ... le tableau d'un vieux rêve !



Avec l'arrivée du nouveau Président de l'URNOR, le Colonel de Réserve Philippe Rousseau le rêve se concrétise... **le Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège est le pilote et l'organisateur général de l'opération** ; la mise en forme de l'opération est confiée à notre S3, le Commandant de Réserve Lambert L'HOEST avec l'appui en personnel et en matériel du Bataillon d'infanterie légère 12^{ème} de Ligne Prince Léopold - 13^{ème} de Ligne de SPA.

Mais de quoi s'agit-il donc ?

Le **vendredi 24 avril 2015**, nous (CRMRLg) organisons journée de formation continuée, soutenue par le Directeur de la Réserve Nationale au profit des réservistes non issus du service militaire ou de l'armée de métier, comptant au maximum 20 années de service dans la réserve.

Cette activité portera le nom de **GREEN SPRING 2015**, en référence aux exercices didactiques organisés que le Cdt Hre Serge HENNIQUIAU a organisé pendant une quinzaine d'année au printemps.

Quels sont nos objectifs ?



1. Journée didactique participant à la formation continuée des réservistes entraînés.

- Revoir des notions de base.
- Découvrir de nouvelles compétences.
- S'entraîner.
- Créer un esprit d'équipe avec des réservistes de toutes composantes.
- Mettre en œuvre du matériel militaire.

2. Journée de découverte du Bataillon d'infanterie légère 12^{ème} de Ligne Prince Léopold - 13^{ème} de Ligne de SPA, quelle que soit sa composante d'affectation.

- Son organisation.
- Ses missions.
- Sa prestigieuse histoire depuis la naissance de la Belgique en 1830 (visite de son musée).
- Ses équipements.
- Son matériel.
- Son armement.

3. Journée d'échange, de cohésion entre réservistes.

- Partager son vécu de réserviste
- Confronter ses expériences, ses attentes
- Échanger entre les « anciens » (issus du service militaire ou du service actif) avec les réservistes « actuels » (recrutés sur diplôme)

La journée consistera en un **passage en divers ateliers**, le réserviste pourra se former aux notions suivantes :

- L'organisation et les missions du Lt Bn 12/13 Li.
- Les véhicules du Lt Bn : LMV – MPPV : équipage, armement fiche technique.
- Le musée du 12/13 Li.
- Transmissions : NON STOP : chaque équipe sera en possession d'un poste de radio et devra employer ce moyen de communication tout au long de la journée.
- La fouille d'un militaire en tenue de combat de base ;
- Le montage et démontage d'armes.
- La lecture de carte au 1/20.000.
- Le détachement « Sniper » : ses missions, la dissimulation, l'armement.
- Le matériel de vision nocturne : Sophie, Lunos, Gogle, IRBIS.
- L'identification du matériel militaire belge.
- les nouveaux tests de condition physique remplaçant les TMAP.
- Les premiers secours : prise en charge d'une hémorragie grave et "TCCC".
- Le brancardage.
- La piste d'obstacle.
- Pompiers : extinction d'une friteuse ;
- Police Fédérale : connaissance du code de la route
- Les techniques de franchissement.



Une petite idée du timing de la journée du 24 avril 2014 :



0700 – 0800 Hr : Participants – Accueil, administration, formation des équipes, 1^{er} repas.

0730 – 0800 Hr : Coaches – Accueil et briefing.

0800 – 0815 Hr : Briefing sur le déroulement de la journée.

0815 – 0845 Hr : Présentation du Lt Bn 12/13 Li.

0845 – 0900 Hr : Salut au drapeau.

0900 – 1700 Hr : Passage dans les divers ateliers.

1700 – 1730 Hr : Reconditionnement

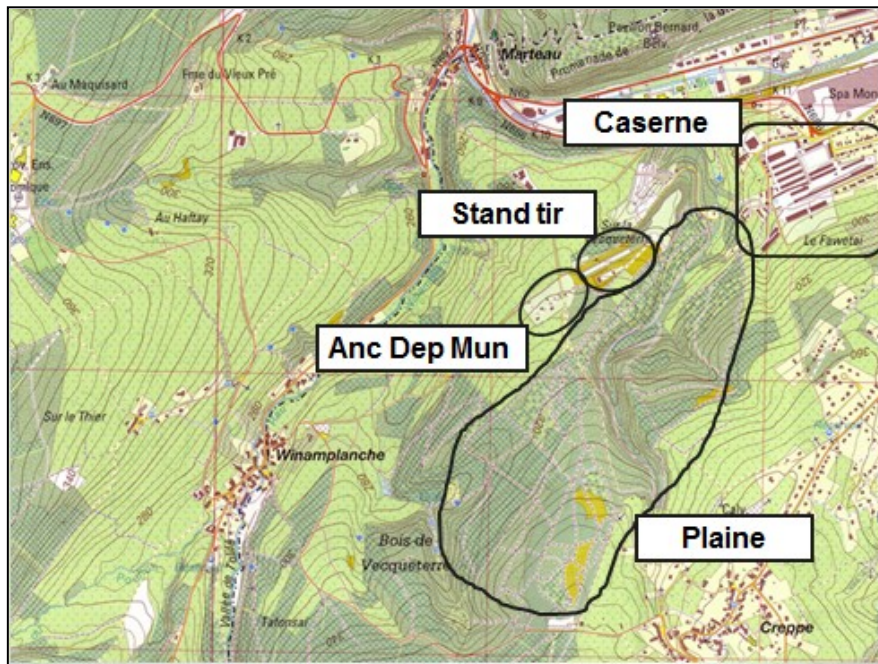
1730 – 1830 Hr : Visite du musée.

1830 – 1900 Hr : Débriefing.

1900 - Hr : 3^{ème} repas / EndEx

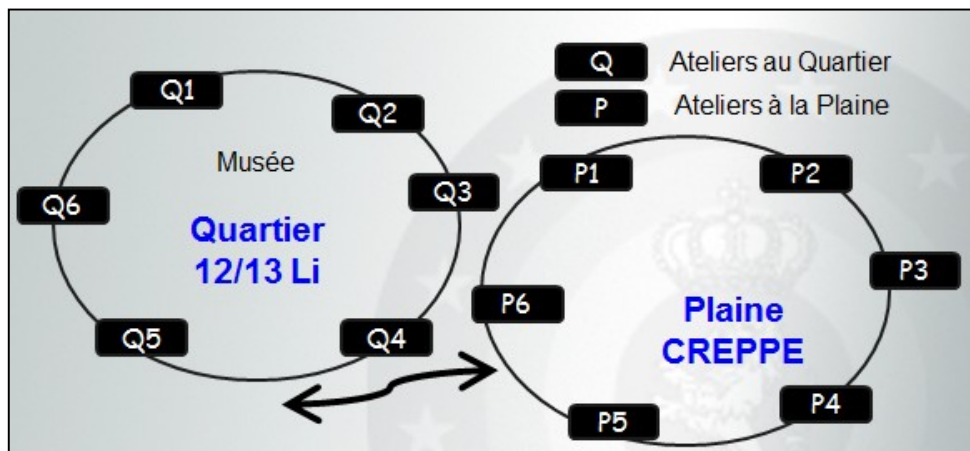


Les implantations du Bn Lt 12/13 Li à SPA :



Fonctionnement et situation des ateliers :

Le matin la moitié des équipes effectuent leurs passages dans les stands du Quartier du Bataillon, l'autre moitié dans les stands de la plaine de Creppe, l'après-midi c'est l'inverse.



... et finalement voici le texte du folder de sensibilisation envoyé aux « jeunes réservistes » :



Invitation aux nouveaux réservistes

Tu es réserviste depuis moins de 20 ans et tu voudrais compléter tes connaissances militaires.

Tu trouves qu'un jour en plus n'est pas de trop pour garder le contact.

Tu as envie de confronter tes connaissances de base avec les « anciens »

Alors, nous te proposons de venir passer une journée riche en échanges et en révisions ou apprentissages sur les notions de bases tels que lecture de carte, identification de matériel militaire, premiers secours, police, pompiers, et d'autres sujets tout aussi variés qu'indispensables.

C'est donc entre collègues Volontaires, Sous-Officiers et Officiers de Réserve que cette journée de formation continuée sera vécue.

Où : autour de la caserne du Bataillon 12^e de Ligne Prince Léopold – 13^e de ligne à SPA

Quand : le vendredi 24 avril 2015.

Avec Ordre de Marche et dossier administratif.

Plus de détail arriverons en temps et en heure suite à ton inscription.

Les Cercles de réservistes de Liège, Namur, Mons, Charleroi et Tournai.

Avec le soutien du Directeur de la Réserve Nationale

INSCRIPTION : via URNOR AVANT 24 mars 2015 et crmlg@skynet.be

PAF : 10€ couvrant la nourriture.

ENCADREMENT : au-delà de certains personnels du Bn, des Res comptant **PLUS de 20 années dans la Res** sont demandés pour l'encadrement et l'aide à la traduction des explications dans les divers stands.



GREEN SPRING 2015

EXERCICE « JOINT RES »

Organisé pour
Volontaires – Sous-Officiers – Officiers
du cadre de Réserve

Vendredi 24 AVRIL 2015

De 0700Hr à 2000Hr

Lt Bn 12 Li Prince Leopold /13 Li

SPA





Prenez déjà note de nos prochaines activités !

Vous les découvrirez dans le prochain « BAN » (édition du mois de juin 2015)

Memorial Day

Samedi 23 mai à 10h00 Cimetière de Neuville-en-Condroz

Fête nationale :

Mardi 21 juillet 2015 matin à Liège : Te deum et réception.

Barbecue des familles :

Un dimanche début septembre 2015 dès 11 heures (le 6 ou le 13 : encore à déterminer).

Tir de police :

Samedi 3 octobre 2015 à 8 heures 30 – tir pistolet 9 mm au stand de tir de la police liégeoise.

Assemblée générale du Cercle :

Mercredi 18 novembre 2015 à 19 heures 45 + conférence : la Réserve en province de Liège depuis 1945.

Repas de corps :

Samedi 28 novembre 2015 à 19 heures 30

Samedi 14 mars : Assemblée générale de l'URNOR

Chaque année à pareille époque, l'URNOR organise son assemblée générale.

Celle-ci a lieu **le samedi 14 mars 2015 de 0830Hr à 1330Hr**, à l'Hôpital Militaire Reine Astrid (HMRA) sur le site de Neder-Over-Hembeek (NOH).

Tenue : Service dress.

Au programme :

De 0830Hr à 0930Hr auront lieu les présentations des divers rapports de branche avec l'accueil d'un nouveau cercle de Réserviste ("Belgian Young Reserve").

Si l'assemblée générale semble toujours un peu protocolaire, elle apporte cette année une autre nouveauté et est ouverte à tout Réserviste en ordre de cotisation dans son Cercle.



Nouveauté 2015 :

Dans la foulée de la journée "brainstorming" de septembre à l'ERM, l'URNOR et l'URNSOR continuent leurs travaux de réflexion sur l'avenir de notre Réserve.

En septembre, la France et les Pays-Bas avaient envoyé un Réserviste présenter leur système. Lors de notre AG, ce seront au moins un Suisse et un Allemand qui nous présenteront leur vision "Réserve 2020".

Un échange aura lieu ensuite puis le repas (2€ offert par le Cercle) permettra certainement de nouvelles considérations.

L'activité se termine généralement vers 1330Hr.

Chacun comprendra l'intérêt de participer à cette matinée et ceci vaut pour invitation.

Un simple contact avec votre Cercle (crmrlg@skynet.be) suffira pour vous inscrire.

Vendredi 27 mars : à la découverte de Dju d'la Meuse (Outre-Meuse)

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président



Ce jour-là, je vous emmène en ballade dans le quartier d'Outre-Meuse à Liège...

En wallon liégeois Outre-Meuse se dit "**Dju d'la Meuse**", ce qui se traduirait par « Par-delà la Meuse ».

C'est dans ce quartier de Liège que **Georges Simenon** (1903-1989) a vécu toute son enfance. C'est là aussi

que le célèbre compositeur, **André Modeste GRETRY** (1741-1813) est né, tout comme Tchanches y trouva ses origines. Marie, fêtée le 15 août, y est journalièrement présente par ses nombreuses potales.

« Dju d'la ... » c'est aussi :

Le « **Bouquet** », réminiscence de "L'Arbre de mai/Meiboom", la sortie du Bouquet marque le point de départ des festivités du 15 août. Il mesure près de 7 mètres de hauteur, pesant plus de 50 kilos, et garni de 3000 fleurs de soie... Les porteurs doivent être de solides gaillards, le bouquet se portant à bras tendus. Accompagnés par une fanfare, le bouquet parcourt le quartier, s'arrêtant sous chaque potale, et à chaque devanture particulière ou terrasse de café, où sera servi aux porteurs le traditionnel péket.

Les **ruelles**, comme « Roture », typiques, tortueuses et pleines de souvenirs ou d'anecdotes tragi-comiques.

Les **arvaux**, ces passages de rues sous le premier étage des maisons.

Un tas **d'innombrables traditions** les unes les plus fantastiques que les autres.

Le tracé des rues qui garde les noms de l'ancienne « **Venise de Meuse** »

Pour le reste ... vous le découvrirez avec moi

Le vendredi 27 mars 2015

Dès 18 heures 45

Tous sont bienvenus (petits et grands)

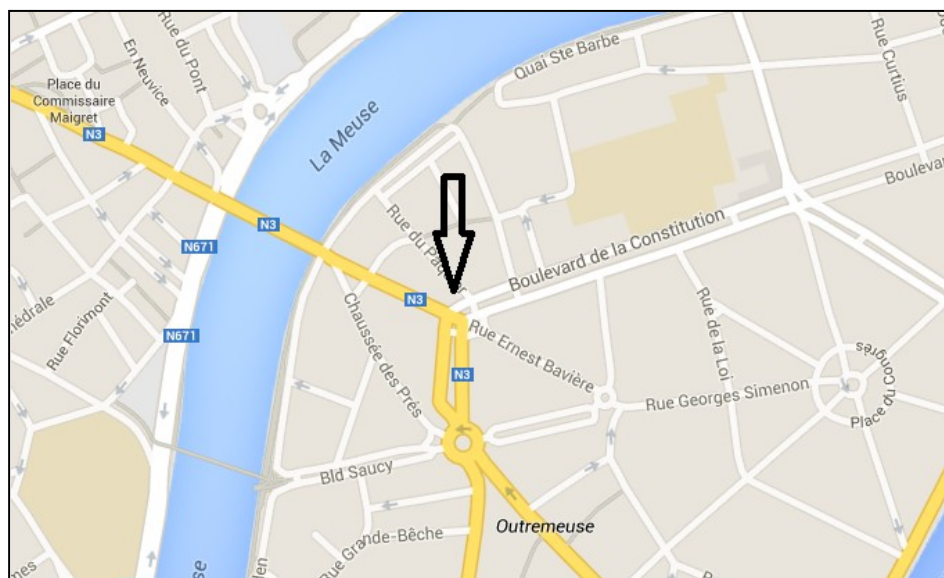
Rendez-vous : parvis de l'église Saint-Pholien à 4020 Liège (à l'angle formé par la rencontre du Boulevard de la Constitution, du boulevard de l'Est, de la rue Ernest de Bavière, de la place de l'Yser et de la rue Saint Pholien, à 100 m du pont des Arches).

Large possibilité de parking aux alentours de l'église (Bd de la Constitution par exemple).

Si vous le souhaitez ... il y aura une possibilité de restauration après la ballade.

Tenue civile adaptée à la météo.

Le rendez-vous :



Un avant-goût de Dju d'la Mouse :

L'église Saint Pholien qui vient de fêter le centenaire de sa reconstruction et qui affiche de nombreux souvenirs appartenant à la Commune Libre de Saint Pholien des Prés.



L'incontournable « Randaxhe »

Si vous cherchez un endroit accueillant, un lieu chargé d'histoire

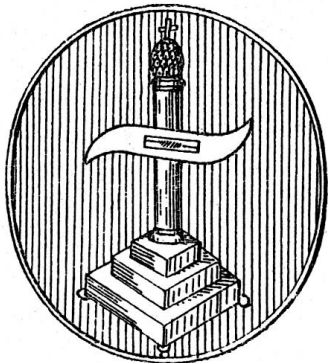


et de traditions, le quartier d'Outre-meuse est fait pour vous. C'est sur cette rive droite de la Meuse, où bat intensément le cœur de Liège, « le Café Randaxhe » vous accueille chaque jour pour le petit café du matin, une petite pause entre amis ou tout sim-

plement pour vous délasser dans une ambiance amicale et typiquement liégeoise.

Les vieux métiers d'Outre-Meuse qui ont forgé sa réputation, sa géographie et son esprit frondeur.

Les Tisserands :



Ce métier comprenait les marchands de drap et toutes les personnes occupées à sa fabrication. Les trois activités principales de la corporation étaient celles des marchands de drap ou drapiers, des tisserands et des foulons. Les professions auxiliaires étaient la teinturerie, le cardage, le filage, le peignage : ces trois dernières étant, en général, réservées aux femmes.

Les Mangons :



Le métier des bouchers ou mangons comprenait ceux qui s'occupaient de l'abattage des bestiaux et du débit de la viande. Les bouchers ne pouvaient vendre de la viande le jeudi et le dimanche ainsi que pendant le carême. On les autorisa donc à vendre de la poissonnerie de mer pendant ces jours.

Les Tanneurs :



Ce métier comprenait les propriétaires de tanneries et tous ceux qui s'occupaient à préparer les cuirs avec le tan pour les rendre plus solides, imperméables et imputrescibles; les corroyeurs, mégissiers, maroquiniers devaient aussi se faire inscrire dans cette corporation. A partir du 13^e siècle, la plupart des tanneurs étaient installés sur la rive droite de la Meuse au lieu actuellement appelé "quai des Tanneurs".

Vendredi 29 mai : Tir des Dames



Madame, Mademoiselle,

*Vous êtes l'épouse, la compagne ou la grande fille d'un Militaire de Réserve, vous avez souvent entendu qu'**IL** « allait tirer » (au stand de tir, à Elsenborn, à Bourg-Léopold... lors d'un rappel).*



*Pourquoi pas **VOUS** ?*

- *Ai-je des capacités naturelles pour le tir ? OUI sûrement !*
- *N'est-ce pas dangereux ? NON des moniteurs chevronnés vous encadreront !*
- *Les « hommes » ne vont-ils pas se moquer de moi ? NON, vous resterez « entre nanas » !*
- *Mon avantage ? Pouvoir dire : « Moi aussi, je sais tirer au pistolet, et j'améliore chaque fois mes résultats » !*

Où ? :

Club de Tir de la Police liégeoise, sis à Liège, rue Fond des Tawes 49, soit face au n° 102 (pour les GPS).

Ce que nous fournissons :

Armes et munitions (**.22**) – *pas d'armes personnelles.*
Les moniteurs – *pas de présence d'accompagnant sur le pas de tir.*

Les tirs :

10 cartouches d'apprentissage (avec moniteur de tir).
10 cartouches de tir avec résultats enregistrés.
10 cartouches pour la partie éliminatoire du concours de tir.

Tenue : adaptée au tir.

Inscriptions :

Paiement vaut inscription (AVANT le 15 mai 2015).

6 € par tireuse

IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1
De Cercle Mil Res Liège – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE
Communication : Tir du 29/05/2015 + Nom de jeune fille + nom de l'époux.

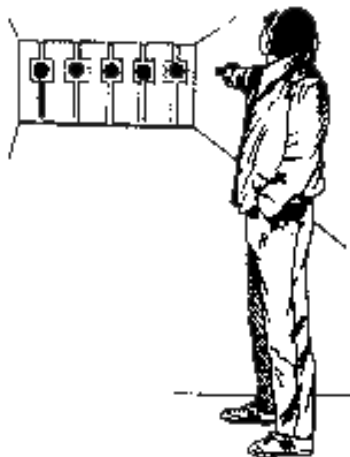
De 17 Hr 30 à 20 Hr 30, les installations d'accueil sont ouvertes à tous ainsi que le bar, interdiction de consommer des boissons alcoolisées pour les tireurs féminins avant d'avoir accès au pas de tir.

Fin des activités : au plus tard 20 Hr 30

Dans le cadre de notre activité du 29 mai 2015 (le tir réserve aux dames), je me suis dit qu'il serait bon de partager, sans prétention, mes expériences et mon savoir comme Officier de tir durant 25 ans avec nos candidates du 29 mai.

Soyons conscients que tout ceci est de la théorie qui ne remplacera jamais la pratique.

ENTREE AU PAS DE TIR



Avant d'entrer, protéger ses yeux avec des lunettes de protection et les oreilles avec des bouchons de type linéaires (Min 90 db) ou mieux avec un casque antibruit.

Le tir au pistolet étant une activité qui demande une grande concentration et une position stable, il vaut mieux privilégier le casque antibruit, car le centre de l'équilibre se trouvant dans l'oreille interne, le fait d'introduire un bouchon dans l'oreille peut modifier la perception de l'environnement et donner de fausses indications sur la position du corps et des pieds.

SUR LA LIGNE DE TIR

Déposer son matériel sur la tablette et se souvenir qu'une arme mal utilisée peut provoquer de graves blessures et qu'il ne faut pas la manipuler avec désinvolture.

Attention, les mauvaises habitudes peuvent être très dangereuses tant pour soi même que pour autrui ! Lors de la préparation de la séance de tir, installer la cible, le matériel, les accessoires, les munitions,... et ne saisir l'arme qu'en dernier.

Par contre en fin de tir, c'est le premier objet qu'il faudra déposer après avoir vérifié qu'il est bien déchargé. L'arme sera posée ouverte avec la glissière maintenue vers l'arrière, de manière que la chambre soit visible, et le canon en direction des cibles. Le chargeur est déposé à côté de l'arme.

Si le chargeur est sur l'arme ou si la glissière est vers l'avant, l'arme est considérée comme chargée et ne peut être déposée sur la tablette. Une arme ne tire jamais seule, Il faut obligatoirement que quelque chose ou quelqu'un appuie sur la détente. Ce sont les manipulations négligentes ou fausses qui sont dangereuses.

Toujours appliquer les règles ci-dessous :

- toutes les armes sont toujours considérées comme chargées ;
- ne jamais pointer son canon vers quelque chose ou quelqu'un que l'on ne veut pas atteindre, toujours le garder pointé vers les cibles ;
- s'assurer que rien dans l'environnement immédiat ne va gêner le tir ;
- garder l'index le long du pontet tant que les organes de visée ne sont pas sur la cible ;
- ne laissez personne manipuler votre arme sans autorisation ou en cas d'absence ;
- ne jamais manipuler l'arme d'un tiers sans son autorisation et en dehors de sa présence ;
- avant toute manipulation, s'assurer que l'arme est bien déchargée, cette précaution doit devenir un réflexe.

Charger une arme suppose au minimum 3 conditions : on est sur le pas de tir, le tireur est prêt (bonne position) et le tir est autorisé.

Ne jamais se retourner avec l'arme en main. Ne pas placer sa boîte de cartouches devant soi, ne pas faire de stock de cartouches sur la tablette. Ne pas quitter son emplacement en abandonnant son arme sur la tablette, quelqu'un peut la manipuler. Éviter par son comportement de distraire les autres tireurs. Une seule personne à la fois dans le box.

Tout tireur a le devoir de signaler au responsable du pas de tir tout comportement dangereux.

DURANT LE TIR

Toujours se conformer aux directives de votre moniteur et/ou du commissaire de tir . Pas d'initiative. En cas de doute décharger l'arme et demander.

EN FIN DE TIR

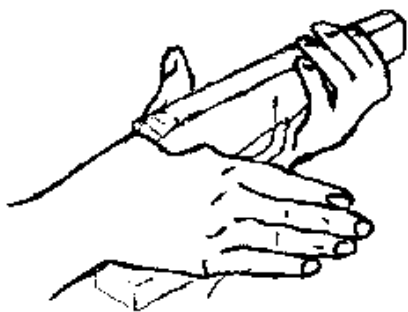
Vider l'arme et la ranger dans sa valise. Ranger son matériel, récupérer sa cible, ramasser ses douilles (sans passer devant la tablette), se débarrasser des déchets dans les poubelles prévues.

LES PRINCIPES DE TIR

Pour améliorer ses résultats il faut appliquer et coordonner les cinq principes suivants :

LA PRISE EN MAIN DE L'ARME

Le pistolet est une arme qui dans une situation normale est faite pour être portée dans une gaine ou un holster. Lorsque le policier ou le militaire saisit son arme, sa main vient s'enfoncer à fond dans la poignée du pistolet et il retire son arme pratiquement toujours de la même façon.



Si on la prend simplement quand elle est posée sur la table, elle ne sera quasi jamais deux fois de suite saisie de la même manière. Il faut donc, au pas de tir, remplacer le holster par la main qui ne tire pas et venir enfoncer son arme au fond de la main maîtresse. Il faut alors bien tenir cette arme, sans forcer, et les doigts ne peuvent plus bouger.

Toutes les manipulations devant encore être effectuées le seront par la main gauche.

Si pour une raison quelconque, on doit bouger un doigt, il faut à nouveau reprendre l'arme dans la main qui ne tire pas et la repositionner correctement.

Les 3 doigts inférieurs s'enroulent autour de la poignée, le pouce est tenu du côté faible avec suffisamment de pression pour égaliser la pression exercée de l'autre côté par la paume et l'index.

Remarques : une prise trop ferme peut occasionner un tir trop haut et à l'inverse une prise trop légère provoquera un tir trop bas.

Pour le tir à 2 mains, la main « faible » vient s'enrouler sur la main « forte » et stabilise l'arme. Le pouce faible est en contact avec le pouce fort collé à l'arme.

En fonction de la morphologie et de la force musculaire du tireur, la position correcte de la main « faible » pourra être adaptée.

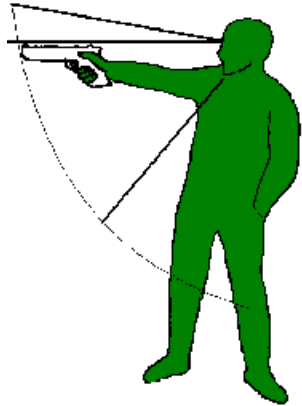
LA POSITION DE TIR

Tir à deux mains.

Les pieds sont écartés d'une largeur de hanche pour augmenter la stabilité. Les jambes et les hanches sont à environ 30° par rapport à la tablette de tir, le pied « faible » en avant.

Le poids est réparti de façon égale sur les deux pieds. Cette position doit être confortable et elle doit pouvoir être tenue longtemps. C'est pourquoi il faut l'adapter de manière à ce que l'arme monte directement dans la direction de la cible sans occasionner de torsion du bassin ou des poignets.

Méthode : lorsque les pieds sont placés, on prend l'arme (non chargée) et on la tient comme expliqué précédemment ; on ferme les yeux ou on tourne la tête de côté ; on lève les bras comme si on allait tirer. Quand on pense être sur la cible, on regarde où est pointée l'arme ; si on est dirigé à gauche ou à droite de la cible on corrige en reculant ou en avançant le pied arrière de manière que l'ensemble du corps pivote autour du pivot constitué par la jambe avant. On recommence éventuellement plusieurs fois jusqu'à ce que l'arme en montant naturellement arrive dans la bonne direction.



Cette mise en place peut s'avérer fastidieuse pour un débutant, mais la position du corps est primordiale pour tirer juste et heureusement elle devient vite naturelle et spontanée pour ceux qui s'y conforme quelques semaines.

Afin de limiter ces essais, il est utile de marquer l'emplacement des pieds au sol. Durant le tir, les pieds ne peuvent plus bouger. Lorsque le corps est bien positionné, les bras amèneront l'arme à hauteur des yeux, la tête reste droite, ce n'est pas elle qui doit descendre vers les organes de visée.

Ne PAS descendre la tête dans les épaules. Après chaque coup tiré, il est utile de redescendre l'arme au niveau de l'abdomen en ramenant les coudes au corps, tout en maintenant son arme vers la cible. Ce geste réduira significativement la tension des muscles des bras, des épaules et du dos.

Éviter de tirer plusieurs coups de suite en maintenant les bras tendus. On profitera de cette position plus relâchée pour bien respirer et se reconcentrer pour le coup suivant. Dans cette attitude, l'index a quitté la détente et se trouve le long du pontet.

Tir à une main.

Les principes ci-dessus sont d'application, mais le pied fort sera, cette fois, positionné vers l'avant et le pied faible vers l'arrière.

La technique de recherche de la position parfaite est la même que

pour le tir à 2 mains. Dans le cas présent, la main « faible s'accrochera à la ceinture ou sera poussée en poche, de manière à ne pas déséquilibrer le corps.

Après chaque coup ramener le coude droit au corps et éventuellement reposer l'arme sur la tablette en veillant à ce qu'aucun obstacle ne se trouve devant le canon.

LA RESPIRATION

Pour que la balle atteigne le centre de la cible, il est nécessaire de maintenir une visée parfaite jusqu'au moment où la balle quitte le canon. A cette fin, le tireur doit être le plus immobile possible au moment du départ du coup. L'immobilité est obtenue par la tenue de l'arme, la position du corps et l'arrêt de la respiration au moment de l'action du doigt sur la détente.

Procédure à suivre : pousser l'arme vers l'avant avec un angle de 45°, la monter en inspirant profondément. Durant cette phase les bras vont naturellement monter, il faut dépasser en hauteur la cible. Dès que les poumons sont bien remplis, on expire lentement par la bouche jusqu'au moment où les organes de visé arrivent à hauteur de la cible. Le fait d'expirer fait naturellement descendre les bras.

Dès que les organes de visée sont alignés sur la cible, on bloque la respiration. Durant la phase d'arrêt respiratoire on ajustera la visée et on agira sur la détente. Les tireurs de précision auront besoin d'un cycle de respiration limitée supplémentaire pour « figoler » leur visée.

LA VISEE

L'accommodation est l'action de l'œil qui permet d'observer les objets à différentes distances. Seul l'objet fixé par l'œil sera nette tandis que les autres objets seront flous.

Le principal souci du tireur sera de prendre correctement sa ligne de mire de manière à ce que l'accommodation se fasse uniquement sur les organes de visée et non sur la cible. L'image obtenue par l'accommodation doit alors être reportée à la base du point de visée qui doit paraître floue.

Les organes de visée doivent venir se positionner juste en dessous du visuel de la cible, tout en maintenant un fin espace blanc au-dessus. Ces organes de visée étant généralement de couleur noir, on évitera, par manque de contraste, de les aligner avec le centre de la cible.

Les armes de précision sont, en principe, réglées pour obtenir une « mouche » en visant juste en dessous du visuel noir d'une cible standard.

Durée de la visée : dès que le tireur concentre son regard sur les organes de visée et uniquement sur eux, le maximum d'acuité visuelle est atteint après 3 secondes. Cette acuité ne dure que quelques secondes, il faut impérativement tirer durant cette brève période.

S'il est impossible de tirer dans un délai raisonnable, il faut ramener l'arme au corps, index le long du pontet, se reconcentrer et recommencer l'opération. La plupart des tireurs visent uniquement avec l'œil « maître », c'est à dire avec un œil fermé.

L'idéal est d'arriver à tirer avec les 2 yeux ouverts. Dans le cas où l'œil « directeur » serait opposé au côté « fort » il faut pivoter la tête, sans l'incliner, pour amener l'œil de tir en face des organes de visée. Si l'œil de tir n'est pas connu demander au moniteur de tir.

ACTION DU DOIGT SUR LA DETENTE

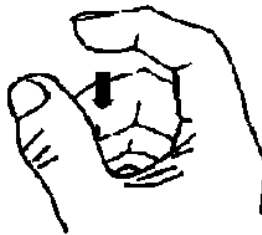
L'index est placé au milieu de la courbe de détente et celle-ci sera actionnée par la première phalange. La détente présente un jeu limité par une résistance. Si on continue à exercer une pression sur la détente, le chien est libéré et vient frapper le talon du percuteur.



Index en position incorrecte avec risque de déviation lors du coup de départ



Index en position correcte



La pression est dirigée vers l'arrière, en direction de l'œil en alignement avec le V formé par la main armée

Pour que le tir soit précis, il est impératif que la pression sur la détente soit régulière et continue à s'exercer selon l'axe parallèle au canon. L'index seul actionne la détente sans que l'arme ne bouge.

La faute la plus courante est d' « arracher » la détente, ce qui provoque un déplacement de l'arme et par conséquent un tir imprécis. Concrètement, le cerveau ne peut pas donner l'ordre de tirer « MAINTENANT ! » ce qui provoque ce déplacement. Le coup doit partir en coordination avec les 4 autres principes de base. Toute crispation ou toute décision ayant tendance à pressentir le départ du coup entraînerait une erreur lors du tir.

IL FAUT PRESSER LA DETENTE COMME ON PRESSE UN CITRON

Vendredi 19 juin : Cocktail annuel du CRMRLg



Comme de coutume notre cocktail annuel aura lieu au mois de juin et plus précisément le **vendredi 19 juin 2015 à 18 hr 45**.

Depuis quelques années déjà, nous couplons cette manifestation à une visite ; cette année c'est encore le cas puisque le cocktail aura lieu au Musée de la Vie Wallonne à Liège.



Pratiquement :

Date : vendredi 19 juin 2015.

Heure : 1845 Hr.

Lieu : Musée de la vie Wallonne, Cour des Mineurs, 5
4000 Liège (accès par la rue Moray)

Programme :

19 Hr : Visite guidée du musée.

+/- 20 Hr : Cocktail.

Parking : ad libitum dans les rues avoisinantes ou parking de la Cité ou
parking Saint-Georges tous les deux accessibles via le quai de
la Batte.

Bienvenue : aux militaires de Réserve et leur compagnes.

Tenues :

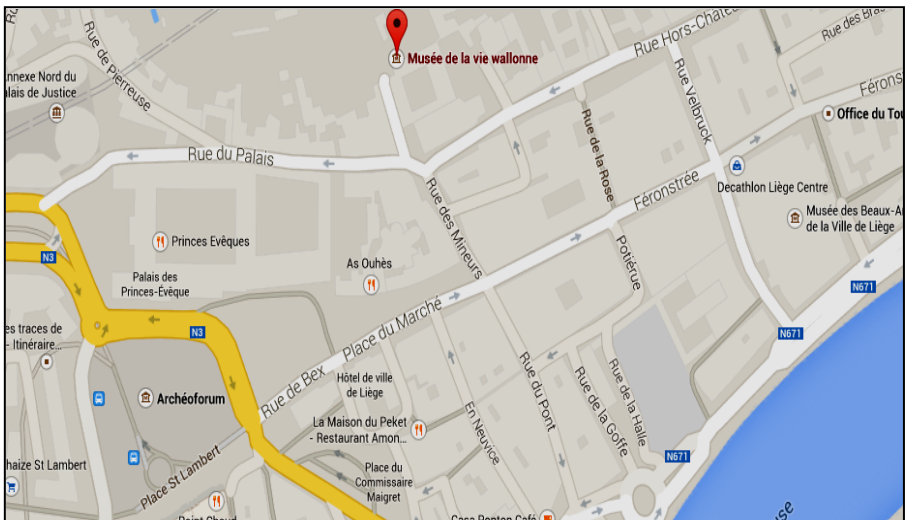
Pour les Mil Res :

Service-dress tenue de ville (par préférence).

Complet veston.

Pour les dames : tenue de ville.

Participation : Il y a moyen de participer au cocktail en dehors de la vi-
site.



**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
GSM : 0475/45.51.93 – Fax : 04/220.84.95
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

PERMANENCES AU CERCLE

Lundi	de 09h00 à 11h00
Mercredi	de 09h00 à 11h00
Vendredi	de 09h00 à 11h00

COMPTE BANCAIRE

Compte général (cotisations, activités) :
IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1

Cotisation annuelle : 16 €

QUELQUES ADRESSES UTILES

URNOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.38
URNSOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.37
HRG-C/Res : Quartier Reine Astrid – Rue Bruyn, 1 – 1120 Bruxelles
EM Prov Liège : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
COMOPSLAND G1/Res : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.13.27
COMOPSAIR Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.66.63
COMOPSNV : Qu Billet – 8310 Brugge – 050/36.79.33
COMOPSMED : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.30.60
Mil Shop (4Bn Log) : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 084/32.63.77

RESPONSABLE REVUE

Editeur responsable et mise en page : Cdt d'Adm (R) Paul SCIMAR

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Diffusion restreinte : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal